

LA NEWSLETTER D'ASF FRANCE

Votre rendez-vous trimestriel avec Avocats Sans Frontières France

FOCUS SUR...

LE DÉMARRAGE DU PROJET PAGOC AU CAMEROUN

Partenaire d'Avocats Sans Frontières France (ASF France) et du Research Institute for Development (RIDEV) dans le cadre du projet PAGOC (Projet d'appui à une gouvernance carcérale basée sur les droits humains au Cameroun), le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH) revient sur la cérémonie de lancement, qui a mis en avant l'engagement collectif en faveur de l'amélioration des droits des détenus au Cameroun.

“Depuis près de 4 ans déjà, le tandem RECODH-ASF France s'est activement impliqué dans des initiatives visant à garantir un meilleur respect des droits humains des groupes sociaux vulnérables. La collaboration a été matérialisée à travers la mise en œuvre de deux projets axés sur les droits de l'homme.

Fruit d'une vision commune en faveur de la promotion et de la protection des droits humains, le projet PAGOC, officiellement lancé le 26 septembre 2024 à Yaoundé, vise à améliorer l'accès à la justice des détenus vulnérables dans les prisons de 7 régions du Cameroun. Sur une durée de 42 mois, le projet contribue à la consolidation d'une gouvernance carcérale et judiciaire sensible aux droits humains et à la protection des personnes en détention au Cameroun.

Une des priorités du projet est de lutter contre les détentions illégales et prolongées par des procédures d'habeas corpus afin d'obtenir la libération des détenus vulnérables.

En plus de l'assistance juridique, un volet réinsertion assurera un accompagnement holistique des détenus, visant à faciliter leur réintégration dans la société. Grâce à un soutien psychologique, des formations professionnelles et un suivi personnalisé, le projet cherche à réduire le risque de récidive et à améliorer les conditions de réinsertion.

Le projet inclut aussi un volet de plaidoyer, en s'appuyant sur un processus de recherche-action, notamment à travers une cartographie pour surveiller et évaluer l'application des normes légales et réglementaires sur les conditions de détention au Cameroun.

La cérémonie de lancement a notamment été l'occasion de présenter les résultats de la cartographie des acteurs non étatiques impliqués dans l'amélioration des conditions de détention au Cameroun. Ce travail a permis de dresser une analyse du contexte d'intervention de ces acteurs, une cartographie thématique et fonctionnelle, ainsi qu'une analyse des dynamiques collaboratives et des difficultés rencontrées. Au total, près de 80 acteurs non étatiques susceptibles d'appuyer la mise en œuvre du projet ont été identifiés.

Depuis les années 90, bien qu'il y ait eu des améliorations des conditions de vie des personnes détenues et de la gouvernance carcérale, les conditions de détention continuent de ne pas respecter les droits des détenus.”

L'équipe du RECODH (Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme)



LUDOVIC RIVIÈRE

RETOUR SUR SA MISSION D'OBSERVATION ET DE SOUTIEN POUR LES AVOCATS TUNISIENS

“En juillet 2024, Avocats Sans Frontières France (ASF France), représentée par Matthieu Bagard et moi-même, a mené une mission d'observation en Tunisie pour soutenir des confrères tunisiens confrontés à des entraves dans l'exercice de leur profession. Cette intervention répondait à l'appel de plusieurs avocats tunisiens, préoccupés par la détention et les accusations visant Maître Nouredine Bhiri. Ce dernier est poursuivi pour avoir publié des critiques contre le régime du président Kaïs Saïed. Ces accusations, basées sur l'article 72 du code pénal tunisien, pourraient conduire à une peine capitale, l'article sanctionnant tout acte perçu comme une tentative de changement du gouvernement.

La mission d'ASF France, qui s'est déroulée du 30 juin au 3 juillet 2024, avait pour objectif d'observer le déroulement de l'audience de Maître Bhiri, tenue le 2 juillet au Tribunal de Première Instance de Tunis, et de signaler toute irrégularité. Le contexte de cette affaire met en lumière un climat de répression politique croissant en Tunisie, où plusieurs avocats, notamment Maîtres Sonia Dahmani et Mehdi Zagrouba, sont également poursuivis pour leur engagement dans la défense des droits.

Lors de nos rencontres avec les membres de la défense de Maître Bhiri et en assistant aux audiences, nous avons constaté les conditions difficiles dans lesquelles ces avocats exercent leur profession. Des signalements ont notamment été émis concernant les mauvais traitements subis par Maître Bhiri lors de son interpellation, ainsi que des procédures judiciaires précipitées qui ont compromis les droits de la défense.

Cette mission réaffirme l'engagement d'ASF France pour la protection des droits des avocats dans des contextes à risques et la promotion d'une justice indépendante. À travers cette action, l'association exprime son soutien aux avocats tunisiens face aux intimidations et pressions politiques, rappelant que la liberté d'expression et le droit de défendre sans crainte sont des principes fondamentaux que chaque État doit garantir pour la préservation de l'État de droit.”



Crédit photo : Ludovic Rivière - Facebook



NOS PARTENAIRES À NOS CÔTÉS !

Merci aux partenaires qui ont lancé ou renouvelé leurs soutiens au 3ème trimestre, nous donnant les moyens d'agir :

- L'entreprise L'Artisan Costumier, partenaire depuis 10 ans
- Le réseau d'agences AGN Avocats
- Les Barreaux de Nantes, Tarn-et-Garonne, Hauts-de-Seine, Rouen, Fontainebleau et Carcassonne



Vous aussi vous souhaitez mobiliser votre entreprise, votre cabinet, votre association ou votre Barreau ?

Contactez Matthias COUGNAUD au **05 34 31 17 83** ou à **developpement@avocatsansfrontieres-france.org**.



LES ACTUALITÉS DU TRIMESTRE

TUNISIE

- [COMMUNIQUÉ DE PRESSE : ASF FRANCE DÉNONCE LA CONDAMNATION DE MAÎTRE SONIA DAHMANI](#)
- [COMMUNIQUÉ DE PRESSE : ASF FRANCE ALERTE SUR LA SITUATION DE MAÎTRE BHIRI](#)
- [COMMUNIQUÉ DE PRESSE : ASF FRANCE RÉAFFIRME SON SOUTIEN À MAÎTRE SONIA DAHMANI](#)

SYRIE

- [ASF FRANCE APPELLE AU RAPATRIEMENT DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS DÉTENUS AU KURDISTAN SYRIEN](#)

GRÈCE

- [DÉCLARATION CONJOINTE : ASF FRANCE LANCE UN APPEL URGENT À LA REPRISE DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LES DEMANDEURS D'ASILE EN GRÈCE](#)

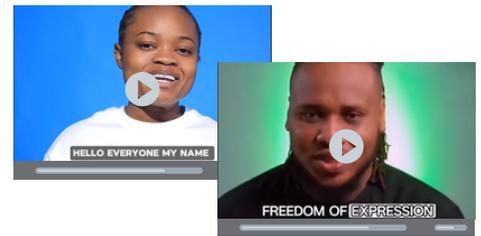
GUINÉE

- [NOUVELLE ACTIVITÉ DU PROJET LIBRE !](#)

LES TEMPS FORTS DU TRIMESTRE

Campagne de sensibilisation e-RIGHTS

ASF France au Nigeria a lancé une campagne avec une série de vidéos de sensibilisation aux droits numériques de juillet à septembre 2024. Destinées aux jeunes et aux femmes, ces vidéos abordent des enjeux tels que la cybersécurité et la liberté d'expression.



Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture

A l'occasion de la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture, Angela Uwandu Uzoma-Iwuchukwu, représentante pays d'ASF France au Nigeria, était panéliste au webinaire intitulé "Ending Impunity: Demanding Justice for Torture Victims" ou "Mettre fin à l'impunité : Exiger la justice pour les victimes de la torture".

Formation de formateurs à Bordeaux (EDA Aliénor)

Maître Matthieu BAGARD, co-président et expert bénévole d'ASF France, a animé un atelier de formation de formateurs dans le cadre de la formation continue des avocats à l'EDA Aliénor à Bordeaux le 31 août 2024.



Organisation Internationale de la Francophonie

128 organisations internationales non gouvernementales (OING), dont ASF France, accréditées auprès de la Francophonie, se sont rassemblées pour réaffirmer leur engagement face aux défis mondiaux croissants, le 10 septembre 2024 à Paris. Pour consulter la déclaration finale de la XIIIe conférence des OING, cliquez ici : [lien](#).



ÇA BOUGE CHEZ ASF FRANCE !

Nous remercions **Elena PICARDI**, **Emma BARBIER** et **Valentin BULARD NAUDET** qui étaient respectivement assistante de coordination de projets au siège et caseworkers à Samos (Grèce).

Nous souhaitons la bienvenue à :

- **Eva GACHASSIN**, assistante de coordination de projets au siège
- **Louise LE STER**, caseworker à Samos (Grèce)
- **Alexia BOUR**, caseworker à Samos (Grèce)
- **Souleymane AIJA**, caseworker à Samos (Grèce)

REJOIGNEZ-NOUS !



En adhérent, vous marquez votre engagement pour la défense des droits fondamentaux et vous agissez concrètement pour la défense des droits humains !
L'adhésion se fait sur l'année civile 2024.

**J'ADHÈRE
À ASF FRANCE**